

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ORCIERES  
Département des Hautes-Alpes**

---

**SEANCE DU 23 AVRIL 2026**

**Convocation en date du : 17/04/2026**  
**Acte exécutoire reçu en Préfecture le :**  
**Nombre de membres en exercice : 15**  
**Nombre de membres présents : 11**  
**Nombre de membres ayant pris part au vote : 15**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Orcières légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur ROUIT Sébastien, Maire d'Orcières.

**Étaient présents :**

Mme ESCALLIER Marine, Mme GARCIN Audrey, Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mr GIRAUD-MOINE Lionel, Mr LADOUS Guillaume, Mme LEVET Solène, Mr MONTEL Jonas, Mme RICOU Claude, Mr RICOU Didier, Mr RICOU Patrick, ROUIT Sébastien.

**Absents représentés :**

Mme BONVOISIN Amandine (représentée par Mr Sébastien Rouit)  
Mr HAUWILLER Julien (représenté par Mme Claude Ricou)  
Mme REBOUL Fanny (représentée par Mme Solène Levet)  
Mr RICOU Yannic (représenté par Mr Patrick Ricou)

**Secrétaire de séance :** Mme ESCALLIER Marine

---

**2026.032 : Création et désignation des membres des commissions communales**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des commissions communales peuvent être formées par ce dernier en vue d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre de membres de ces commissions et leur composition. Le Maire en est toutefois le président de droit.

Dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création et la composition des commissions communales suivantes :



<b>Commission Travaux</b> <i>Palais des Sports, Parking, Eaux et assainissement</i>
Président : Sébastien ROUIT (Maire)
Guillaume Ladous
Lionel Giraud-Moine
Claude Ricou
Marie-Françoise Gervais
Didier Ricou
Jonas Montel

<b>Commission Agriculture, pâturages et forêts</b>
Président : Sébastien ROUIT (Maire)
Audrey Garçin
Lionel Giraud-Moine
Jonas Montel
Solène Levet

<b>Commission Affaires sociales, Jeunesse et Sports</b>
Président : Sébastien ROUIT (Maire)
Mme Solène Levet (4e Adjointe)
Fanny Reboul
Marine Escallier
Amandine Bonvoisin
Audrey Garçin
Yannic Ricou
Lionel Giraud-Moine
Julien Hauwiller

<b>Commission Communication et Information</b>
Président : Sébastien Rouit (Maire)
Mme Claude Ricou (2e Adjointe)
Marie-Françoise Gervais
Julien Hauwiller
Guillaume Ladous
Audrey Garçin

<b>Commission Urbanisme</b>
Président : Sebastien Rouit (Maire)
Mme Claude Ricou (2e Adjointe)
Didier Ricou
Lionel Giraud-moine

<b>Commission Fonctionnement urbain, transports et stationnement Station Merlette</b>
Président : Sebastien Rouit (Maire)
Yannic Ricou (3 <sup>ème</sup> adjoint)
Julien Hauwiller
Solène Levet
Jonas Montel
Didier Ricou
Audrey Garçin
Fanny Reboul

<b>Commission Logements (Attributions et Rénovations)</b>
Président : Sebastien Rouit (Maire)
Mme Claude Ricou (2e Adjointe)
Marie-Françoise Gervais
Marine Escallier
Amandine Bonvoisin

<b>Commission Environnement et énergies renouvelables</b>
Président : Sebastien Rouit (Maire)
Didier Ricou
Guillaume Ladous
Yannic Ricou
Marie-Françoise Gervais
Amandine Bonvoisin
Lionel Giraud-Moine

Le rapport du maire entendu,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **DECIDE** de créer les commissions communales suivantes :
  - Commission Travaux ;
  - Commission Agriculture et pâturage ;
  - Commission Affaires sociales, Jeunesse et Sports ;
  - Commission Communication et Information ;
  - Commission Urbanisme ;
  - Commission Fonctionnement urbain/Transports/Stationnement (Station Merlette) ;
  - Commission Logements (Attributions et Rénovations) ;
  - Commission Environnement et énergies renouvelables.
  
- **DECIDE** de désigner les membres de chaque commission communale au scrutin public conformément à l'article L.2121-21 du CGCT ;
  
- **DESIGNE** au sein des commissions suivantes les membres suivants :

Commissions	Membres
<b>Travaux</b>	Président : Sébastien ROUIT (Maire), Guillaume Ladous, Lionel Giraud-Moine, Claude Ricou, Marie-Françoise Gervais, Didier Ricou et Jonas Montel
<b>Agriculture et pâturage</b>	Président : Sébastien ROUIT (Maire), Audrey Garçin, Lionel Giraud-Moine, Jonas Montel, Solène Levet
<b>Affaires sociales, jeunesse et sports</b>	Président : Sébastien ROUIT (Maire), Mme Solène LEVET (4e Adjointe), Fanny Reboul, Marine Escallier, Amandine Bonvoisin, Audrey Garçin, Yannic Ricou, Lionel Giraud-Moine, Julien Hauwiller
<b>Communication et information</b>	Président : Sébastien ROUIT (Maire), Mme Claude RICOU (2e Adjointe), Marie-Françoise Gervais, Julien Hauwiller, Guillaume Ladous et Audrey Garçin
<b>Urbanisme</b>	Président : Sebastien Rouit (Maire), Mme Claude Ricou (2e Adjointe), Didier Ricou, Lionel Giraud-moine
<b>Fonctionnement urbain, transports et stationnement</b>	Président : Sebastien Rouit (Maire), Yannic Ricou (3ème adjoint), Julien Hauwiller, Solène Levet, Jonas Montel, Didier Ricou, Audrey Garçin, Fanny Reboul
<b>Logements (attributions et rénovations)</b>	Président : Sebastien Rouit (Maire), Mme Claude Ricou (2e Adjointe), Marie-Françoise Gervais, Marine Escallier et Amandine Bonvoisin
<b>Environnement et énergies renouvelables</b>	Président : Sebastien Rouit (Maire), Didier Ricou, Guillaume Ladou, Yannic Ricou, Marie-Françoise Gervais, Amandine Bonvoisin et Lionel Giraud-Moine

- **DIT** que Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera affichée et publiée dans les formes habituelles et transmise au représentant de l'État dans le département pour le contrôle de légalité.

Le Maire,  
Sébastien ROUIT

